

AVIS AU PUBLIC

Une demande d'autorisation pour la Modification de l'autorisation EAU-AUT-19-0873 concernant la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier "Z.I. Fridhaff" entre Diekirch et Erpeldange, à Diekirch et Erpeldange, en la commune d'Erpeldange-sur-Sûre, a été introduite par Syndicat intercommunal pour la création, l'aménagement, la promotion et l'exploitation de zones d'activités économiques sur les territoire des communes de la Nordstad - ZANO auprès de l'Administration de la gestion de l'eau et inscrite sous la référence **EAU/AUT/19-0873-M25.1**.

Publication faite en exécution de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (15 jours à partir du 17 septembre 2025)

Erpeldange-sur-Sûre, le 17 septembre 2025

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire,



Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre
21, Porte des Ardennes à Erpeldange-sur-Sûre
Adr. postale: B.P. 39 L-9001 Ettelbruck
Tél.: 81 26 74 1
Mail: secretariat@erpeldange.lu

Date fin de publication: 2 octobre 2025